

🕒 29.03.2019, 11:52

La Ferme Matile accueillera les Perce-Neige à Fontainemelon



La Ferme Matile accueillera la Fondation des Perce-Neige. Richard Leuenberger

INSTITUTION La Fondation des Perce-Neige devient locataire de la Ferme Matile, à Fontainemelon. D'importants travaux de rénovation et d'adaptation seront entrepris.

Elle était vide depuis le départ des requérants d'asile à la fin de l'année 2017. Dès le 1er janvier 2020, la Ferme Matile, à Fontainemelon, sera occupée par une nouvelle locataire: la Fondation des Perce-Neige.

L'institution et la commune de Val-de-Ruz, propriétaire du bâtiment, ont signé un bail commercial de longue durée. «Cette signature permet à la Fondation, bien implantée à Val-de-Ruz et chère au cœur des vaudruziens, de bénéficier d'un site supplémentaire couvrant une part des besoins croissants des personnes avec un handicap. Le bâtiment de la Ferme Matile conserve ainsi une affectation de type 'collectif'», indiquent les deux parties dans un communiqué commun diffusé ce vendredi.

Dans la perspective d'accueillir les nouveaux locataires, des travaux de rénovation et d'adaptation seront entrepris, ceci afin de satisfaire aux besoins spécifiques des pensionnaires de l'institution.

«Travaux en profondeur»

Après des travaux sur l'enveloppe extérieure menés il y a quelques années, les aménagements intérieurs subiront des travaux «en profondeur», décrit le communiqué. «Un concept de sécurité et une analyse des polluants du bâtiment ont été réalisés en préalable de ce dossier.»

Une réorganisation de la cage d'escalier avec intégration d'un ascenseur ainsi que la suppression de certains obstacles – comme les différences de niveaux de sol – sont prévus, de même que l'ouverture de fenêtres supplémentaires et la surélévation de l'entrée nord.

Côté finances, «l'investissement consenti par Val-de-Ruz sera rentabilisé par une adaptation du loyer, comme il est d'usage pour le patrimoine financier de la commune». L'architecte communal déposera les nouveaux plans auprès des instances cantonales dans les prochains jours. Les travaux seront réalisés dès l'obtention du permis de construire, soit à partir de ce mois de mai.